

WAR ZAO

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|----|
| L'édito | p1 |
| Les annonces | p2 |
| Le trimestre dernier | p3 |
| La vie de la délégation | p4 |
| L'évènement du trimestre | p5 |
| Le portrait du trimestre | p6 |
| Les loisirs | p7 |
| Les contacts | p8 |



L'Assemblée Départementale s'est tenue à Gouesnou le 19 Avril 2014



D'un représentant à l'autre...

En 2004, dans le cadre de la nouvelle organisation votée en 2003 par l'Association des Paralysés de France, l'APF 29 organise l'élection de son premier Conseil départemental. Ma fille vient d'avoir son Bac, je me dis que je peux peut-être donner un peu de temps à l'APF 29...

Elue avec 14 autres adhérents, nous tentons de notre mieux de faire fonctionner cette nouvelle instance qui n'a aucun passé, aucune expérience. En 2005, je deviens représentante du Conseil départemental jusqu'aux prochaines élections pensais-je... 9 ans après, j'étais toujours là.

Ce rôle de représentant fut une expérience enrichissante, difficile surtout au début car la défense des personnes en situation de handicap touche des domaines aussi vastes que l'accessibilité, la scolarité, l'accès au droit, les structures, etc... Je ne connaissais pas tout, il a fallu travailler, apprendre mais il faut bien savoir que le représentant n'est rien sans les autres membres du conseil et de la délégation. C'est l'ensemble de ces savoirs qui nous permet d'avancer pour la défense de vos droits.

En mai dernier, j'ai décidé de démissionner de mon poste de représentante départementale pour des raisons professionnelles et personnelles et par respect pour les personnes qui m'ont élue. Quand on prend un engagement de cette nature, il faut remplir son mandat à fond et pas à moitié. Travaillant à Paris trois jours par semaine, m'occupant également de ma fille résidant maintenant à Rennes, je ne pouvais jongler continuellement avec un emploi du temps incompatible avec cette responsabilité. Mais il va de soi que je reste présente au Conseil départemental pour travailler avec mes collègues et amis et ceci toujours dans la bonne humeur, ce qui est un plus je crois au sein du CD 29 !

Bruno Guernalec, membre actif du CD 29 depuis de nombreuses années, a été élu représentant départemental et avec Farid Kebir qui reste représentant adjoint, nous avons là un tandem performant pour représenter notre association sur le territoire finistérien.

Liliane Le Pinvidic

Nous demandons à ceux qui souhaitent recevoir War Zao exclusivement par messagerie électronique, d'envoyer un mail aux adresses suivantes :

apf29.sud@wanadoo.fr ou apf29.nord@wanadoo.fr

Carnet de famille

Nous présentons toutes nos condoléances aux proches de nos amis disparus :

- Madame Guennoc maman d'Annick Begoc de Brest
- Madame Feillant, maman d'Eliane Feillant de Quimper.
- Patrick Le Bras de Quimper.
- Jean-Yves Corne de Tremeven
- Jean-François Le Gall de Brest
- Monique Broudin de Plounéour-Trez
- François Lozach de Henvic
- Marie-Claire Provost de Landunvez

Nos félicitations à Raymond Chevallier et Pauline, bénévoles à Quimper, à l'occasion de leur mariage.

À vendre

- Fauteuil roulant électrique, type Esprit Action 4 Invacare très peu servi 1200 € (s'adresser à la Délégation à Quimper).
- Volkswagen Caravelle 2007. Rampe arrière avec fixations au plancher. 6 places. 120 000 Km. 17000 €. Tél : 06 13 19 41 45.
- 206 B.V.A.2002. 110000 Km. Accélérateur et frein au volant. 5200 €. Tél : 06 71 64 02 30.

Dates à retenir:

- Joël Torillec et la fine équipe des adhérents et bénévoles crozonnais organisent cette année encore le loto estival de la Presqu'île au profit de l'APF. Rendez-vous nombreux le 23 août à la salle Nominœ, près du Collège Allain. Ouverture des portes à partir de 18 h.
- Sandra et Gwen mettent en place un vide grenier le 12 octobre prochain à Brest au Centre Socio Culturel de l'Escale (quartier de l'Europe). Vous pouvez vous y associer de plusieurs manières : En venant proposer les objets dont vous n'avez plus l'usage (3 € le mètre d'exposition) ou en venant chiner le jour du vide grenier : entrée 1,50 €. Venez nombreux et parlez-en autour de vous.

Courrier des lecteurs.

C'est la troisième fois que je fais la vente des bonbons chez Leclerc à Kergaradec. Ce n'est pas facile car certaines personnes nous disent que nous avons toujours la même chose à vendre ; c'est fatigant mais c'est très bien car des personnes ont la gentillesse de s'arrêter pour discuter, acheter et même parfois donner un petit quelque chose sans prendre de bonbons, ni peluches.

Huguette Le Moigne

Bourses d'échange.

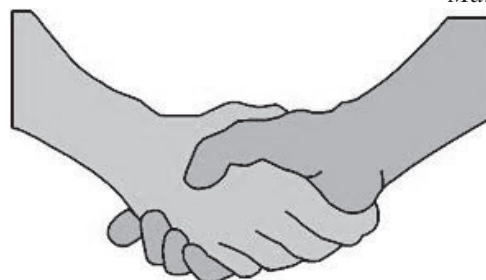
Lors du dernier conseil départemental, un de nos conseillers évoquait le cas d'une personne qui, ayant un besoin ponctuel d'un fauteuil adapté, ne savait pas comment faire face à cette demande précise, ni à qui s'adresser.

Après réflexion, l'idée ayant fait son chemin, nous pensons que si un réseau d'entraide au sein de notre délégation existait, nous pourrions ainsi répondre, au cas par cas à ce genre de besoin.

En effet, qui n'a pas dans son garage ou son grenier, un fauteuil encore en bon état qui ne sert que rarement ? Que certains d'entre nous conduisent peut être aussi un véhicule adapté et pourraient, à l'occasion, venir en aide pour un court trajet à un de nos adhérents momentanément dans le besoin ? Et, qui plus est, cette personne est peut être un de vos proches voisins isolés ? La délégation, vous le savez, fait de son mieux pour répondre à ce genre de problème mais si un réseau de prêt de matériel, de chauffeurs disponibles, de coups de main ponctuels, à l'échelle du département se mettait en place, nous gagnerions en efficacité et en solidarité. À l'heure où les institutions se font de plus en plus restrictives, faisons jouer notre fibre associative au bénéfice des plus démunis d'entre nous.

Ainsi nous vous proposons de nous contacter avec vos propositions d'aides ou de prêts. Pour ma part, j'ai un fauteuil manuel qui prend la poussière dans un coin de mon appartement... Merci à vous.

Marc Dufeil



Un nouveau représentant départemental

J'ai donc accepté de prendre la suite de Liliane Le Pinvidic. Non sans quelques appréhensions toutefois tant elle a occupé sa fonction avec compétence et rigueur. La tâche ne sera pas aisée. Défendre les droits de la personne handicapée, rendre la cité et son environnement plus accessible, permettre le déplacement, dans de bonnes conditions, malgré le handicap sont des défis qu'il faudra relever avec l'aide du conseil départemental. Je n'oublie pas que la famille est souvent " en première ligne " dans le vaste monde du handicap et que les personnes handicapées vieillissantes ont leurs problèmes. Tous ces combats ne sont pas spécifiques à notre délégation, ne nous privons pas de regarder ce qui se fait à coté. Je ne peux effacer de mon esprit, qu'en parallèle de ces luttes, il faut penser à nos ressources financières. Je suis sûr de pouvoir compter sur vous afin de parcourir les chemins difficiles de la revendication. Bel été à tous.

*Bruno Guernalec
Représentant départemental*

Un nouveau Directeur à Keraman

Je m'appelle Fabrice Moyon, j'ai 54 ans, je suis depuis le 12 mai le directeur APF de Keraman (foyer de vie, accueil de jour et unité de vie extérieure). Originaire de Brière (Loire-Atlantique), j'ai travaillé en construction navale (Saint Nazaire), en protection de l'enfance (Nantes et Quimper), en politique de la ville

(Paris), en insertion sociale et professionnelle (Cap Sizun) et auprès des gens du voyage (Douarnenez).

Je suis titulaire d'un Master 2 en économie sociale et développement solidaire.

J'aime la randonnée pédestre, le judo et l'écriture.

J'ai un profond respect pour l'être humain, dans la diversité de sa culture et de sa condition.

Fabrice Moyon

Les Commissions d'Accessibilité

À la suite des dernières élections municipales, comme nous nous y étions engagés lors de l'Assemblée Départementale, la délégation A.P.F. a écrit à la plupart des maires des communes de plus de 5000 habitants et aux présidents des Communautés de Communes et d'Agglomérations ; dans ce courrier, nous rappelons l'obligation qui leur est faite de mettre en place les Commissions Communales (ou Intercommunales) d'Accessibilité ; nous attirons leur attention sur l'importance de ces commissions et du rôle qu'elles vont devoir tenir dans la mise en place des futurs Agendas d'Accessibilité.

À notre grand regret nous n'avons reçu que peu de réponses à ce jour et nous en concluons que l'accessibilité ne fait pas partie des priorités de nos nouveaux (ou anciens) maires ou alors qu'ils ont intégré (un peu vite) le fait que les délais de mise en accessibilité étaient maintenant repoussés. Notons tout de même que certaines commissions sont en place (Châteaulin, Carhaix, Saint-Martin des Champs, Pont-Labbé, Crozon...), que d'autres commissions sont en cours d'installation (Brest Métropole, Quimperlé, Landerneau...).

Thierry Duval

Appel à la vigilance.

Nous constatons depuis plusieurs mois que les contrôles effectués par le Conseil Général auprès des bénéficiaires de l'A.C.T.P. et de la P.C.H. se font de plus en plus tatillons. Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points :

- Surveillez les dates d'échéance de vos droits et faites vos dossiers de renouvellement 6 mois avant cette date ; le Conseil Général ne prévient pas et n'accepte plus systématiquement de prolonger les droits.

Soyez vigilants.

- Lorsque le Conseil Général n'obtient pas à la date demandée les justificatifs réclamés (fiches de paie, factures...), il suspend les versements.

Soyez vigilants.

- La P.C.H. ne doit pas concerner les tâches ménagères ; le Conseil Général réclame aussi les contrats de travail, enquête auprès des services d'aide à domicile pour vérifier que les tâches ménagères ne sont pas financées par la P.C.H.

Soyez vigilants.

- Lorsqu'une personne cumule la Tierce Personne Sécurité Sociale et la P.C.H., le Conseil Général exerce un contrôle sur l'ensemble de ces prestations. Nous contestons cette pratique car le Conseil Général ne versant pas la M.T.P. n'a pas à vérifier son usage. Des recours contentieux sont en cours.

Vous le voyez, le Conseil Général cherche à contrôler le bon usage (et même au-delà) des sommes qu'il verse. Nous sommes intervenus auprès des élus pour déplorer cette manière de faire qui fait de chacun un « tricheur en puissance ».

Thierry Duval

Les locaux Quimpérois endommagés par un incendie

Dans la nuit du 14 au 15 juin, les pompiers ont été appelés pour intervenir sur un incendie dans les locaux de la délégation à Quimper ; d'origine probablement électrique, le feu, la chaleur, la fumée ont détruit ou gravement endommagé la totalité du rez-de-chaussée du bâtiment. Des documents, du mobilier, du matériel ont disparu dans cet incendie.

Plusieurs mois seront nécessaires pour remettre les locaux en état.

En attendant, l'équipe de la délégation s'est installée dans deux bureaux de l'Unité de Vie extérieure (U.V.E.) A.P.F. situés rue de la Terre Adélie au Braden ; de plus, nous avons installé (à la charge de l'assurance) un Algéco sur le parking de la rue de Bénodet pour stocker, pour recevoir et surtout pour garder une présence à cette adresse connue de tous ; le téléphone et l'adresse postale restent, bien sûr, inchangés. Merci à tous ceux qui nous ont appelé pour nous témoigner leur soutien et proposer leur aide.

Thierry Duval

Handidon.

Cette année l'A.P.F. lance une grande opération de ressources «Handidon» sur l'ensemble du territoire français. De magnifiques lots seront à gagner (une peugeot 208, un séjour UCPA, une semaine en bord de mer, un home cinéma, une tablette...) lors d'un tirage au sort qui sera effectué le 15 décembre 2014 à Paris.

Des tickets-dons seront disponibles à la délégation à partir de début septembre ; à cette période, nous enverrons à chacun des

adhérents, un carnet de tickets dons à proposer autour de vous. (20 euros le carnet de 10 tickets).

Le produit de cette opération reviendra à chacune des délégations qui aura vendu ces tickets dons.

Parlez-en d'ores et déjà autour de vous. Vous pouvez organiser des journées Handidons, des «cafés commères Handidons», ou toute autre occasion de soutenir l'action menée par l'A.P.F. du Finistère.

Thierry Duval

La fête du sourire.

Merci à tous les adhérents, les salariés, les bénévoles qui se sont mobilisés pour la Fête du Sourire.

Défilé autour du Bagad Ar Re Goz dans les rues piétonnes à Quimper le 24 mai, accordéon sur le marché de Crozon ce même jour et présence au marché Saint Louis à Brest le dimanche 25 mai ; cette fête du sourire a été l'occasion de parler de l'A.P.F., de montrer un visage festif et de proposer au public une fleur de gerberas (issue d'une culture locale) ; un succès total puisque les 1300 fleurs ont été vendues.

Annie Mocaër

Infos pratiques.

À compter du mois de juillet, et pour une expérimentation d'un an, il sera possible de retirer et de déposer un dossier M.D.P.H. dans plusieurs lieux du département : les C.D.A.S de Carhaix, de Landerneau, d'Audierne, de Douarnenez, de Pont Labbé et dans les locaux du C.L.I.C. de l'Iroise.

Après les permanences hebdomadaires de Brest et de Morlaix, qui sont maintenues, cette nouvelle étape dans la délocalisation de la M.D.P.H. vise à rapprocher l'usager de ce guichet. Donnez-nous votre avis.

Thierry Duval

Groupe de Parole pour les aidants familiaux.

« Parler pour se sentir compris et sortir de l'isolement », « chercher un second souffle ».

Depuis 2011, le S.A.V.S de l'A.P.F. a mis en place un groupe de parole destiné aux aidants familiaux concernés par le handicap ou la maladie de leur proche. La demande vient des aidants eux-mêmes qui viennent avant tout chercher écoute, soutien et compréhension pour faire face au quotidien.

« Partager ses soucis, ses peines » mais aussi, « ses bonnes idées, ses solutions », « s'appuyer sur l'expérience des autres ».

La parole est donc donnée aux aidants. Les échanges sont libres, ils aident à prendre du recul par rapport à cette place d'aidant et permettent de rompre l'isolement. Ces moments d'échanges ont lieu à Brest, dans un cadre chaleureux et convivial d'une Maison pour Tous, le mardi après-midi, une fois par mois. Ils sont animés par une psychologue, Madame Berrou, qui favorise l'expression des vécus, des ressentis sans crainte de se sentir jugé.

« Une aide pour tenir dans le temps » et « pour mieux communiquer avec son entourage ».

Les personnes du groupe ont souhaité témoigner de l'importance de cet espace de parole afin d'encourager d'autres aidants à venir bénéficier de cette expérience positive.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter directement le S.A.V.S de l'A.P.F. au 02 98 42 64 71.

Nathalie Berrou

L'évènement du trimestre

Cette année, l'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE s'est tenue à Gouesnou, le 19 avril. Plus de 120 adhérents sont venus échanger sur " l'accessibilité pour tous, quelle stratégie ? ", ou comment la délégation du Finistère peut se mettre en marche pour se faire entendre ?

L'échéance du 31 décembre 2014 se rapproche. Les discussions vont bon train entre l'APF et le gouvernement car l'objectif est bien de ne rien céder. La loi de 2005 doit s'appliquer. Quel est le bilan au 19 avril ? Le Conseil Départemental a dressé le fonctionnement des CIA (Commission Intercommunales d'Accessibilité) et des CCA (Commission Communales d'Accessibilité). Si certaines Communes et Communautés de Communes jouent le jeu, d'autres (et elles représentent la majorité) ne s'en sont jamais préoccupées ou à peine. Le mouvement d'euphorie constaté au lendemain de l'application de la loi 2005 est bien vite retombé. Ainsi à Landivisiau, aucune réunion n'a été organisée depuis deux ans. Pourtant avec les AD'AP, ces commissions auront un rôle clé à jouer. Les AD'AP sont des agendas d'accessibilité programmée qui permettent aux établissements recevant du public d'obtenir une dérogation pour se mettre aux normes. Il est prévu d'accorder trois ans de plus aux petites structures, six ans aux moyennes et neuf ans aux plus grosses dont la SNCF dès lors que ces établissements auront déposé pour la fin août 2014, auprès des mairies, un plan de mise en accessibilité ou rédigé une lettre d'intention précisant les travaux qu'ils entendent réaliser et leur programmation. Il est aussi envisagé que chaque année, ces établissements justifient des travaux prévus et en cas de non respect de leurs engagements, qu'ils tombent sous le coup de la loi 2005. Ils seront passibles d'une forte amende. De quoi dissuader.

Comme l'ont régulièrement précisé les membres du Conseil Départemental, les AD'AP ne remettent pas en cause la date butoir du 31 décembre 2014. Ils donnent juste la possibilité d'obtenir des délais supplémentaires sous conditions. Peut-on encore les réduire ? La délégation propose d'adresser une lettre aux mairies, d'organiser une action devant la préfecture pendant qu'une délégation serait reçue, de contacter les syndicats des professions médicales et paramédicales en retard sur le calendrier. A ce jour, les nouvelles qui nous parviennent de Paris sur les négociations nous inquiètent malgré des propos rassurants du président François Hollande qui déclarait le 2 juillet que nous n'aurions pas à attendre dix ans. Un projet d'Ordonnance présenté le 19 juin

laisse en effet augurer de délais inacceptables pour concrétiser l'accessibilité, une souplesse du dispositif des AD'AP, de faibles sanctions, l'absence d'obligation du dépôt des AD'AP pour les transports, une part trop belle donnée aux « difficultés financières » des établissements alors que plusieurs dispositifs d'aides et de prêts existent et l'ajout de nouveaux motifs de dérogation. Sous couvert de modifier la loi handicap de 2005, ce projet d'Ordonnance dénaturerait la lettre et l'esprit de cette loi par un dispositif trop laxiste. La seconde partie de l'Assemblée Départementale a porté sur l'activité de la délégation et sur l'engagement des bénévoles. L'occasion de lister toutes les Commissions et Conseils où est représentée l'APF. Le lien avec les adhérents a aussi été au cœur des préoccupations de la délégation. Pour l'année écoulée, de nombreuses sorties (en moyenne une par jour) ont pu être programmées ainsi que des rencontres avec les adhérents. Les deux voyages annuels connaissent toujours le même succès. Outre cet aspect, la délégation accompagne régulièrement des adhérents dans leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées en raison de la complexité de la procédure. Côté fonds de compensation, là aussi la situation est très préoccupante : le fonds départemental de compensation ne participera plus que pour 50 % du reste à charge car l'argent manque. Le contrôle est d'ailleurs plus pointilleux exposant un peu plus nos vies privées. En conclusion de cette Assemblée, Thierry et le Conseil Départemental sont revenus sur les problèmes financiers de l'APF et plus particulièrement de la délégation qui affiche un déficit de 40 000 euros. Tout est mis en œuvre pour revenir à un équilibre en 2016. A l'automne, une grande tombola, le handidon, sera lancée. Thierry invite chacun des adhérents à continuer à se mobiliser lors de ventes et les remercie pour leur investissement. Yvonne Ollier, administratrice, clôt l'Assemblée Départementale.

Béatrice Lebel-Goascoz



Le portrait de Jacques Leforestier

Des pavés de Mai 68 aux AD'AP

War Zao : Donc Jacques, c'est en plein Mai 68 que tu as commencé à la délégation APF29 ?

Jacques (Leforestier) : Comme adjoint à la responsable de la délégation du Finistère, oui. Car je suis adhérent à l'APF depuis 1962. On cherchait un jeune alors...

War Zao : Tu te souviens de tes débuts ?

Jacques : J'ai commencé par l'accessibilité à un moment où aucune loi n'existait. Il fallait discuter, convaincre, argumenter, ne pas lâcher. Mon premier dossier ? Le Palais des Arts et de la Culture à Brest. Nous avons accepté que les personnes handicapées accèdent au bâtiment par une porte secondaire. L'ennui, c'est qu'elle n'était pas souvent ouverte. A chaque fois, il fallait appeler. Ce dossier m'a convaincu pour toujours de la nécessité pour tous d'accéder par la porte principale.

War Zao : Comment ressentais-tu le positionnement de tes interlocuteurs en matière d'accessibilité ?

Jacques : Ça allait.

War Zao : Et après la promulgation de la loi de 1975 ?

Jacques : Il faut se souvenir qu'elle ne concernait que le bâti neuf. Et côté mentalité, ce n'était pas gagné. A la commission départementale d'accessibilité qui ne traitait que des dérogations, les associations étaient minoritaires. Nous avons cependant réussi à retourner la situation. La commission a été progressivement acquise à notre cause. Dans un second temps, les pompiers ont annoncé qu'ils instruiraient le volet accessibilité en même temps que le volet sécurité civile. Une aubaine pour l'APF. Ensuite, la DDASS a pris le relais. Et puis il y avait les visites sur le chantier avant l'ouverture de l'établissement. On en a rattrapé des malfaçons !

War Zao : As-tu le souvenir d'un dossier particulièrement difficile ?

Jacques : Le Quartz ! Encore ! L'architecte ne voulait pas que des rampes ou autres adaptations gâchent le design du Quartz. Nous avons dû bagarrer. Lors d'une visite sur le chantier, j'ai même fait le geste de partir. Il y a eu également la rénovation du Celtic. Là, l'APF a été contrainte d'organiser une manif devant le cinéma pour se faire entendre. Ce fut le dossier le plus dur.

War Zao : Et le transport adapté à Brest ?

Jacques : Tout a commencé avec l'initiative d'un groupe d'étudiants qui a lancé le projet de minibus pour transporter les personnes handicapées. Vite dépassé, ce groupe a connu des difficultés de gestion. L'APF a donc œuvré pour que ces transports soient pris en charge par la ville de Brest. Toutefois, il y a eu un problème : le manque de clients. A tel point, qu'il a fallu forcer la demande, organiser des sorties pour remplir les minibus. Le temps que les personnes handicapées apprennent à sortir de chez elle. N'oubliez pas que dans les années 60, elles étaient encore très tôt accueillies dans des hospices où elles attendaient la fin de leur vie.

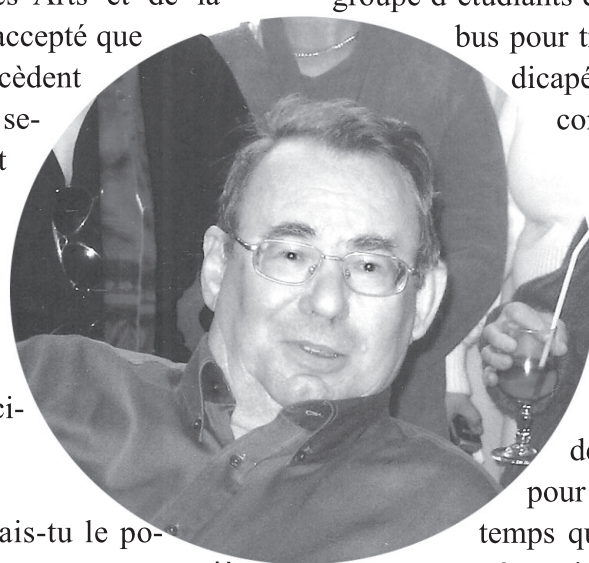
War Zao : Quid de l'avenir avec les AD'AP ?

Jacques : Il restera toujours l'ancien. Mais je reste optimiste sauf pour la voirie. Globalement, le public est acquis à notre cause. Par contre, l'inaccessibilité des cars de tourisme me scandalise. Les personnes handicapées sont littéralement écartées des voyages en cars. Idem pour les taxis. Il reste à encourager le développement de taxis spécialisés.

War Zao : Pas trop découragé de voir les pavés revenir dans les centres villes ?

Jacques : Ça dépend des pavés !

Propos recueillis par Béatrice Lebel-Goascoz et Marc Dufeil



Un barbecue avec des collégiens.



Le 12 juin dernier, à leur demande, des élèves du collège Javouhey sont venus animer sur des thèmes sportifs le barbecue que nous organisons à la Délégation pour les adhérents des secteurs de Brest et de l'Iroise. Trente deux adhérents étaient présents. Les jeunes se sont intégrés naturellement au groupe et ont organisé un quizz sportif, danses, chants, course de fauteuil...etc.

À la fin de la journée tout le monde était satisfait. Merci à tous, collégiens, adhérents et bénévoles pour leur implication dans la réussite de cette journée.

Gérard Cois

Séjour à l'Oustal.

Du 10 au 17 mai 2014 s'est déroulé notre premier séjour de l'année à l'Oustal Pont les Bains en Aveyron. Après un très long voyage nous découvrons notre lieu d'hébergement. L'accueil y est particulièrement chaleureux. Durant cette semaine les visites se succèdent les unes après les autres : « Le viaduc de Millau, les caves de Roquefort, les cathédrales de Rodez, de Villefranche de Rouergue et d'Albi, un élevage de canard gras » entrecoupées par de délicieux repas tant au village vacances que dans les restaurants. L'ambiance est au beau fixe. Tout le monde, vacanciers et bénévoles, passe un excellent moment. Le 30 août 2014 débutera le second séjour, Gageons qu'il sera lui aussi une belle réussite. Merci à tous !

Gérard Cois



Fête de la mer



Samedi 7 juin, le soleil était au rendez-vous dans le Pays Bigouden et a enfin permis de goûter aux joies de la mer à Loctudy. Grâce à l'Association des Plaisanciers de Loctudy (APLOC), maîtres d'œuvre depuis plusieurs années de cette journée, une trentaine d'adhérents et de bénévoles ont pu apprécier une balade le long des côtes bigoudènes et une escapade jusqu'au pont de Cornouaille, sur l'Odet. La journée s'est achevée par un pot de l'amitié, en présence de la nouvelle maire de Loctudy ; tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine.

Nelly Desquins



Séjour au Puy du Fou

Cinq personnes, déléguées de l'APF de Quimper, ont été élues pour accompagner les quatre mousquetaires de Richelieu (Je vous laisse deviner leur identité !!) pour vivre une aventure de cape et d'épée dans le Grand Parc du Puy du Fou du 2 au 5 juillet.

Bien plus que de défendre les amours de « Boutons d'or », nos mousquetaires nous ont offert un voyage à travers le temps et les siècles : arrêt dans les arènes de la Rome antique, rencontre des guerriers vikings et de notre chère Jeanne d'Arc qui a sauvé notre patrie. La surprise a été l'introduction à la cour du Roi François 1^{er} pour le bal qu'il a donné en notre honneur. Enfin, nous avons fini par le grand et merveilleux spectacle de la Cinéscénie où nous avons été accueilli comme des rois même si la pluie s'est aussi mise de la partie. C'était grandiose !!!

Je garde de ce séjour un souvenir inoubliable de l'accueil qui nous a été réservé partout, de l'accueil des bénévoles du Puy du Fou et de leurs sourires. J'ai été touchée, devant ces beaux spectacles, en me disant que l'homme est capable de réaliser de bien belles choses pour le bien et la joie de tous.

Enfin, je remercie, de tout cœur, nos accompagnateurs de l'APF pour leur grand dévouement.

Françoise Bréhier

La Délégation Départementale

Une équipe de permanents assure l'accueil et l'animation de la vie associative

à Brest

Accueil : Lénaïg Le Bot

02 98 42 07 70

apf29.nord@wanadoo.fr

Directeur : Thierry Duval

à Quimper

Accueil : Annie Mocaër

02 98 90 06 10

apf29.sud@wanadoo.fr

Le Conseil Départemental

15 adhérents élus définissent et mettent en œuvre les orientations de l'APF dans le Finistère

Représentant départemental : Bruno Guernalec

Représentant adjoint : Farid Kébir

Liliane Le Pinvidic, Jean-Michel Minot, Marc Dufeil, Jean-Luc Boucher, Daniel Menez, Christophe Cailliau, Delphine Lozach, Michel Lapaquette, Hervé Paul, Joseph Falhun, Bernard Le Guillou, Stéphane Lambert et Prérana Alary.

cd-apf29@wanadoo.fr

Les Services et établissements APF 29

Hébergement :

Foyer Keraman à Quimper

02 98 65 11 11

Foyer Kerlivet à Brest

02 98 41 69 15

Vie à domicile :

SAVS

(Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

02 98 42 64 71

Habitat groupé Brest

02 98 42 64 71

Travail :

ESAT de l'Odet

(Établissement de Service d'Aide par le Travail)

Quimper 02 98 90 29 24

Entreprise Adaptée

Briec de l'Odet 02 98 59 58 09

Enfance :

SESSD

(Services d'Éducation et de Soins

Spécialisés à Domicile)

Brest 02 98 47 63 83

Quimper 02 98 53 06 81

Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !

Cotisation 2014

à envoyer à la délégation

Prénom :

Nom :

Adresse :

⇒ Cotisation simple : **25 €** ⇒ avec abonnement Faire Face : **47 €**